

# RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS CONCERNÉS

Gestion des risques en sécurité incendie dans les résidences accueillant des personnes présentant des limitations à l'évacuation

## ACTEURS CONCERNÉS

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Résidences : Résidences privées pour aînés (RPA), Ressources intermédiaires (RI), Ressources de type familial (RTF), autres résidences</li> <li>✓ Services de sécurité incendie (SSI)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Établissements : Centre intégré (universitaire) de santé et de services sociaux (CISSS/CIUSSS) ou autre établissement du réseau de la santé</li> <li>✓ Régie du bâtiment (RBQ)</li> </ul> |
|---|--|

## NIVEAU 1 : PRÉVENTION



### RÉSIDENCES ACCUEILLANT DES PERSONNES PRÉSENTANT DES LIMITATIONS À L'ÉVACUATION

Exploitant/ Ressource	Employé / Remplaçant	Résident
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Élaborer, tenir à jour, faire connaître et appliquer le plan de sécurité incendie (PSI);</li> <li>✓ Élaborer et appliquer les stratégies d'évacuation;</li> <li>✓ Suivre la formation (<i>programme de formation – site Internet GRSI</i>);</li> <li>✓ Former les employés/remplaçants (<i>programme de formation – site Internet GRSI</i>);</li> <li>✓ Informer et sensibiliser les résidents (<i>programme d'information et de sensibilisation – site Internet GRSI</i>);</li> <li>✓ Effectuer des exercices d'évacuation (<i>aux 6 mois, dont 1 avec SSI</i>);</li> <li>✓ Compiler les informations à l'aide d'outils (mesures appliquées, refus, suivis, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Connaître les règlements de la résidence;</li> <li>✓ Connaître et appliquer :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le plan de sécurité incendie;</li> <li>○ les stratégies d'évacuation.</li> </ul> </li> <li>✓ Suivre le programme de formation et compléter les questionnaires en ligne (<i>2 fois par année</i>);</li> <li>✓ Effectuer des exercices d'évacuation (<i>2 fois par année</i>).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Visionner le programme d'information et de sensibilisation;</li> <li>✓ Effectuer des exercices d'évacuation (<i>2 fois par année dont 1 avec SSI</i>).</li> </ul>

### SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE, si possible

- ✓ Prendre connaissance des PSI des résidences du territoire;
- ✓ Collaborer à l'élaboration/validation des PSI et des stratégies d'évacuation;
- ✓ Procéder à l'inspection et à la vérification du matériel de protection incendie;
- ✓ Faire un retour sur la formation (employés/remplaçants) et sur les exercices d'évacuation (exploitant/ressource, employés/remplaçants, résidents) (*1 fois par année*);
- ✓ Procéder à un exercice d'évacuation dans chacune des résidences du territoire chaque année :
  - Uniformiser les exercices d'évacuation (*utiliser la fiche disponible*);
  - Compiler les informations lors des exercices d'évacuation (résidents n'ayant pas évacués);
- ✓ Compléter la fiche d'information sur le bâtiment et les équipements de protection incendie et celle sur l'observation des exercices d'évacuation (ou autre type de rapport d'observation) et les transmettre à l'établissement;
- ✓ Compléter le tableau de planification et de suivi annuel pour le territoire (documenter les refus) et le transmettre l'établissement.

### ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

- ✓ Soutenir les acteurs concernés dans la démarche et assurer une bonne collaboration entre eux;
- ✓ Assurer un suivi régulier du risque en sécurité incendie et accompagner au besoin dans l'évaluation de la capacité d'évacuation des personnes;
- ✓ Promouvoir les programmes de formation et de sensibilisation disponible ainsi que les outils de suivi auprès des résidences et des SSI et s'assurer de leur bonne compréhension.

# RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS CONCERNÉS

Gestion des risques en sécurité incendie dans les résidences accueillant des personnes présentant des limitations à l'évacuation

## SÉCURITÉ INCENDIE COMPROMISE

- Exercice d'évacuation non réalisé durant la dernière année (activer niveau 2)
- Doutes sur la capacité à évacuer (activer niveau 2)
- Délai d'évacuation non rencontré (activer niveau 2 et 3)

## DÉBUT DE LA DÉMARCHE DE GESTION DU RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE (GRSI)

### NIVEAU 2 : VÉRIFICATION DU NIVEAU DE SÉCURITÉ INCENDIE (suivi des situations lors de doutes ou de problèmes)

#### ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

##### Analyse préliminaire : Cueillette d'information par l'établissement

Information nécessaire : Fiches « Mesures d'aide à l'évacuation » ; « Plan d'évacuation avec # de chambres/logements » ; « Informations sur le bâtiment et les équipements de protection incendie » du plan de sécurité incendie; registre des formations sur la sécurité incendie de la résidence, ainsi que les informations sur la résidence contenue au registre des RPA.

**Dresser un portrait sommaire** du niveau de risque à la lumière des informations recueillies et en validant que les 4 étapes de la prévention ont été réalisées.

### NIVEAU 3 : INTERVENTION (gestion des situations problématiques)

#### ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

- ✓ Coordonner l'ensemble des activités liées à la GRSI (*planifier les rencontres, fournir les outils, recueillir les informations, collaborer selon le besoin à l'analyse de la capacité à évacuer des personnes en toute sécurité, s'assurer que les stratégies d'évacuation soient bien établies et connues des personnes désignées*);
- ✓ Analyser le risque dans son ensemble en collaboration avec les acteurs concernés / identifier des pistes de solution;
- ✓ Assurer le suivi régulier et particulier du risque en sécurité incendie;
- ✓ Référer le dossier au comité de coordination provincial dans les cas où le risque ne peut être géré adéquatement;
- ✓ Procéder à l'évaluation des résidents dans les cas où il doit y avoir un changement d'usage du bâtiment – Aviser l'exploitant/ressource et présenter le choix d'affaires.

#### ANALYSE DU RISQUE

##### Analyse : Cueillette d'information par l'établissement et visite des lieux en présence des différents partenaires

Information nécessaire : Rapport d'observation de l'exercice d'évacuation en plus de l'information de l'étape vérification.

Outils nécessaires : Analyse de la capacité à évacuer des résidents; Tableau d'analyse du risque.

##### Dresser un portrait,

- ✓ des caractéristiques du bâtiment et des équipements de protection incendie;
- ✓ de la limitation à l'évacuation et de la localisation des résidents présentant des incapacité à l'évacuation;
- ✓ du niveau de connaissance des personnes qui auront à intervenir en situation d'incendie, de leur nombre et de leurs moyens de communication;
- ✓ des problématiques rencontrées lors de l'évacuation et du délai d'intervention du service de sécurité incendie;
- ✓ de l'implication des partenaires et autres aspects pouvant jouer un rôle dans la détermination du niveau de risque.

**Après l'analyse du risque et selon ce qui a été convenu avec le service de sécurité incendie, un ajout d'équipement ou de personnel (si possible), des modifications mineures au bâtiment, ou un changement d'usage du bâtiment peuvent être recommandés. Ces recommandations sont ensuite transmises à l'exploitant/ressource.**